



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

_



Déposé / Reçu le

25 FFV, 2019

au greffe du t**donfe**al de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0421.892.293

Dénomination

(en entier): FEDERATION BELGE DE VOVINAM VIETVODAO

(en abrégé) :

Forme juridique: A.S.B.L.

Siège: Mandsteenweg 5 - 1785 Merchtem

Objet de l'acte : La dissolution

Le proces verbal de l'assemblée générale qui a lieu le lundi 18 février 2019, en présence de

Monsieur BUI VAN THAM, dont l'adresse : Mandsteenweg 5, 1785 Merchtem Monsieur ERIC FARENEAU, Av. Des croix de guerre 244,85, 1000 Bruxelles Monsieur VANDERCAPELLE PATRICE, Brouwerijstraat 28, 1500 Halle

Vue qu'il n'y a pas de passifs Vue qu'il n'y a pas d'actifs Vue qu'il n'y plus d'activités

L'assemblée générale décide de dissoudre LA FEDERATION BELGE DE VOVINAM VIETVODAO

Pour accord

Signé

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

<u>Au verso</u>: Nom et signature